

BREST, le 27 novembre 2012

CS 91841
29218 Brest Cedex 2
Tél. : 02 98 33 71 00
Fax : 02 98 43 48 93

Objet : SW11 - SUN WATER
Nos Réf. : DRO / 52126985

Monsieur,

En réponse à votre correspondance, nous attirons votre attention sur le fait que la société SUN WATER FRANCE a été agréée au mois de janvier 2009 par notre établissement pour le financement, au titre des dispositions de l'article L. 311-1, 9° du Code de la consommation, de contrats instantanés portant sur la vente et l'installation de matériels de traitement de l'eau et de produits consommables destinés à son entretien.

En aucun cas notre financement n'a concerné des prestations de service relatives à la maintenance de ces matériels sur le long terme, de telles prestations n'étant nullement visées dans l'offre de crédit que vous avez acceptée.

Dans ce contexte, la liquidation judiciaire et la cessation d'activité de la société SUN WATER ne peut suffire à remettre en cause le contrat de financement qui nous lie et vous demeurez tenu par vos obligations de remboursement.

Les organes de la procédure en charge de liquidation de cette société nous ayant informés que les engagements de maintenance que la société SUN WATER avait éventuellement pu prendre avec certains de ses clients ne sont pas repris par le cessionnaire de la clientèle, vous êtes libre de vous adresser à tel prestataire de votre choix pour effectuer cette maintenance.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de notre considération la meilleure.

Service

Consommateur